

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
04-13-31-07-43

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 MAI 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

**OBJET : Participation à la mission de prévention et d'animations jeunes - 1ère répartition  
2018 - Délégation des Centres Sociaux.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux centres sociaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de présenter les projets « animation prévention jeunesse » formulés par 26 centres sociaux et associations, implantés à Marseille Aix-en-Provence, Charleval, Martigues, Miramas, Salon-de-Provence et Port-de-Bouc pour un montant global demandé de 1 134 286 €

Le montant de la subvention en fonctionnement à allouer, détaillé dans les tableaux ci-annexé, s'élève à 1 063 679 €

Conformément aux modalités financières de la convention type adoptée le 20 décembre 2012, l'association percevra 80% de la subvention à la signature de la convention et 20% sur la base d'un bilan annuel de fin d'année.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL